



VILLE DE SAINT-RAYMOND  
375, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1A1  
Téléphone : 418 337-2202 – Télécopieur : 418 337-2203

## APPEL D'OFFRES PUBLIC

### TRAVAUX DE RÉFECTION DE DIVERSES RUES DANS LE SECTEUR VAL-DES-PINS

**Description des travaux :**

La Ville de Saint-Raymond requiert des soumissions par voie d'appel d'offres public en vue des travaux de réfection suivants dans le secteur Val-des-Pins :

- 1- Le remplacement de la conduite d'aqueduc et la reconstruction de la chaussée sur une longueur approximative de 1 200 mètres linéaires, détaillés comme suit :
  - 370 mètres sur la rue des Cyprès;
  - 325 mètres sur la rue des Lilas;
  - 305 mètres sur la rue des Loisirs;
  - 200 mètres sur la rue du Passage.
- 2- Le remplacement du revêtement bitumineux de la rue Bellevue, sur une longueur approximative de 185 mètres linéaires.

**Documents d'appel d'offres :**

Disponibles sur SÉAO à compter du 9 mars 2021.  
<http://www.seao.ca> ou au 1-866-669-7326. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.

**Représentante du dossier :**

Mme Chantal Plamondon, greffière. L'adresse de courriel pour rejoindre la représentante est [chantal.plamondon@villesaintraymond.com](mailto:chantal.plamondon@villesaintraymond.com)

**Dépôt des soumissions :**

Avant 11 h, le mardi 30 mars 2021. L'ouverture des soumissions se fera publiquement le même jour à la même heure, dans une salle disponible à l'hôtel de ville de Saint-Raymond au 375, rue Saint-Joseph à Saint-Raymond. Les mesures sanitaires en vigueur à cette date seront appliquées.

#### AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

Des exigences sont indiquées dans les documents d'appel d'offres, il est de la responsabilité des soumissionnaires de les respecter.

Les contrats sont assujettis à l'annexe 502.4 de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI), à l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO) et à l'Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick (AQNBS).

La Ville de Saint-Raymond n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique d'appel d'offres (SÉAO) soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à l'un ou l'autre des appels d'offres.

La Ville s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires.

Donné à Saint-Raymond, le 4 mars 2021.

La greffière,

Chantal Plamondon, OMA